

QUESTIONS ÉCRITES 2019 -- SCHRIFTELIJKE VRAGEN 2019

QUESTIONS ECRITES POSEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 84, §3 DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE -- SCHRIFTELIJKE VRAGEN GESTELD IN TOEPASSING OP HET ARTIKEL 84, §3 VAN DE NIEUWE GEMEENTEWET

3. Question de Monsieur Georges VERZIN, conseiller communal, du 22 janvier 2019 -- Vraag van de heer Georges VERZIN, gemeenteraadslid, van 22 januari 2019.

Question relative au cadre et à l'organigramme du personnel affecté au département de l'enseignement communal

Il me revient qu'entre janvier 2013 et janvier 2019, le personnel occupé au sein du département de l'enseignement communal a vu son nombre passer de 16 ETP à quelque 43 ETP.

Je m'en étonne car je n'ai pas le souvenir que le conseil communal ait décidé durant cette période d'une pareille augmentation du nombre d'agents et vous remercie, le cas échéant, de me rafraîchir la mémoire à ce sujet.

Par ailleurs, j'ai évidemment pris connaissance de l'organigramme des services communaux mis à jour au 20/6/2017 sur le site internet de la commune, mais cela ne m'a pas permis d'évaluer la pertinence de cette augmentation du personnel à défaut d'y retrouver une structure détaillée.

Je souhaiterais donc obtenir les annexes légales de cet organigramme à savoir la description précise des missions des services énumérés au sein du département de l'Enseignement ainsi que l'identification des indicateurs de résultat et de réalisation de ces missions.

Toujours en ce qui concerne ce département, je souhaiterais également prendre connaissance de la décision du Collège relative à la définition des fonctions-types du personnel avec indication de la mission et des principales activités et compétences par fonction-type.

Ces documents légalement obligatoires devraient me permettre d'avoir une idée précise du niveau et des fonctions exercées par chacun des membres du département ainsi que leur place dans l'organigramme et sous l'autorité de quelles personnes chacun est placé.

Par la même occasion, je souhaiterais prendre connaissance pour chacune des personnes occupées de la date de leur entrée en fonction au sein du département ainsi que de la date de la délibération du Collège la concernant.

plus généralement,, je souhaiterais enfin prendre connaissance de la date ou des dates auxquelles le cadre a été adapté par le Collège pour valider une telle augmentation du nombre d'agents affectés au service.

Réponse

1. Personnel au sein de la Direction de l'Enseignement communal (et non pas « département ») : nombre d'ETP entre 2013 et 2019.

Documents joints : cadre au 01/01/2013 et au 01/01/2019 y compris postes subsidiés et autres.

Les postes d'encadrement administratifs et logistiques ont fortement augmenté, ce qui se justifie également par la forte augmentation du nombre de postes tels que personnel SAMS et personnel d'entretien, lui-même justifié par l'augmentation de la population scolaire et des besoins des infrastructures. Des projets plus récents tels que l'obligation de fournir des plans de pilotage justifient aussi cette augmentation. La FWB subsidie ces postes. La présentation du cadre du personnel, globalement calqué sur l'organigramme, permet de se rendre compte du rattachement de chaque membre du personnel.

2. L'organigramme de la direction EC a été validé au Collège du 20/06/17 et soumis au Conseil du 13/09/17 ; vous le trouverez en annexe.
3. La description des missions des services à l'enseignement communal et les réalisations de l'Enseignement communal

QUESTIONS ÉCRITES 2019 -- SCHRIFTELIJKE VRAGEN 2019

La description de chacun des services de l'Enseignement communal, ainsi que la description des réalisations sont dans le rapport annuel. Le PERECS (plan de gestion de l'Enseignement communal) fait état de l'avancement des projets depuis sa mise en place. Vous trouverez ci-joint :

- 1) Le dernier rapport annuel soumis au Conseil Communal
 - 2) Le PERECS tel que soumis au Collège du 12/06/18
-
4. Les fonctions type, les dates d'entrée en fonction et date de délibération du collège pour chacun des agents
Documents joints : quelques exemples d'appels à candidature.
Chaque ouverture de poste fait l'objet d'un appel à candidatures assorti d'une description de fonction.
Quelques exemples ci-joint, le nombre de postes visés ne permet pas de répondre exhaustivement.
Le travail de catégorisation et de regroupement en fonctions-types est en cours dans le cadre de l'implémentation du projet description de fonction/processus d'évaluation pour l'ensemble du personnel.
 5. Entrée en fonction des agents et date de délibération
Certains commentaires dans les cases du fichier Excel (voir point 1.) permettent d'identifier les décisions du Collège ou du Conseil sur la création des postes. Toutefois, vu le nombre de postes et de personnes concernées, il n'est pas envisageable de fournir les documents demandés quant aux dates d'entrée en service. Les ressources humaines se tiennent à disposition pour fournir des réponses à des questions sur des situations plus précises, pour autant toutefois que la charge de travail qui en découle reste raisonnable.